

# LE FLASH

## d'Octant

## Recensement de population

Numéro 146 - Janvier 2009

### La Bretagne au 1<sup>er</sup> janvier 2006 : un dynamisme démographique largement dû aux migrations

*Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Bretagne compte 3 094 000 habitants. La population bretonne s'accroît de 0,9 % en moyenne par an depuis 1999. Les trois quarts de la croissance démographique sont dûs aux migrations. La croissance est particulièrement soutenue en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan. Si deux axes urbains de densification de population se dessinent sur la région, l'évolution du peuplement n'est pas homogène selon les territoires observés. L'espace rural croît de nouveau, au même rythme annuel que la région. L'espace urbain est en stagnation en Bretagne à la différence de ce qui est observé en France métropolitaine. L'espace périurbain connaît une augmentation soutenue de sa population.*



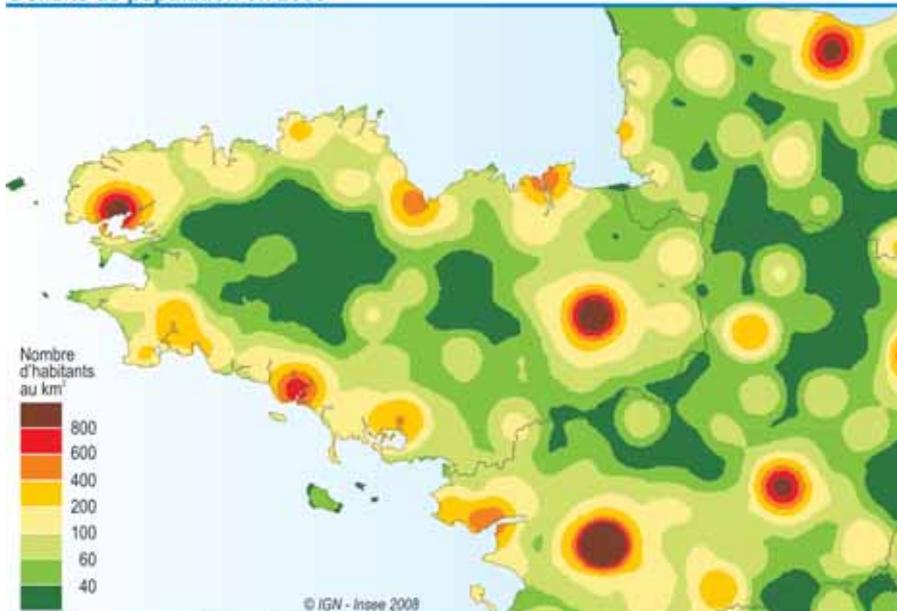
**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Bretagne compte 3 094 000 habitants, soit 187 000 de plus qu'en 1999. Le gain moyen est de 27 000 habitants par an. Sur la période 1999-2006, le taux de croissance annuel moyen atteint 0,9 % ; il est deux fois plus important que sur la dernière période intercensitaire. Cette augmentation en Bretagne est plus importante que celle observée en France sur la période (0,7 %). La Bretagne se situe à la 7<sup>e</sup> place des régions les plus peuplées et à

la 8<sup>e</sup> place des régions augmentant le plus leur population.

#### La démographie bretonne encore plus tirée par les migrations

Le dynamisme démographique de la région est principalement soutenu par l'excédent migratoire. Celui-ci explique les trois quarts de la croissance démographique

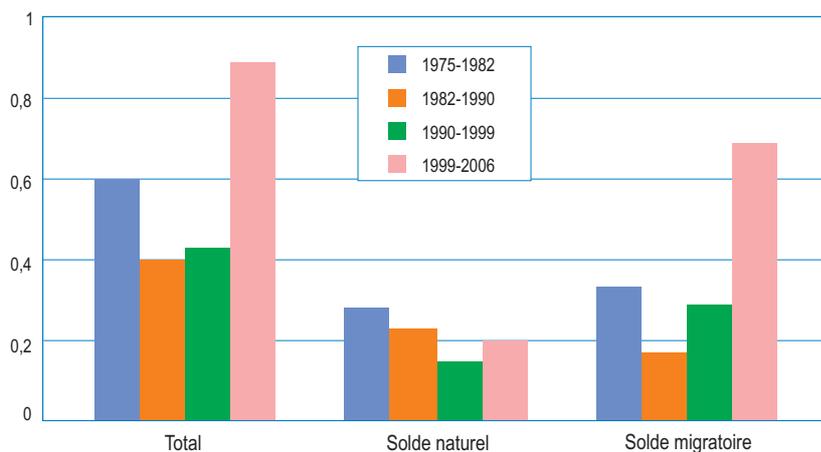
## Densité de population en 2006



Source : Insee, recensement de la population

## L'excédent migratoire explique les 3/4 de la croissance démographique

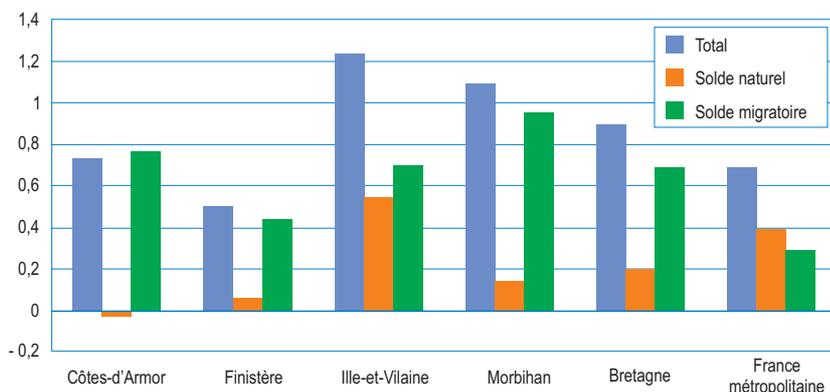
Taux annuels moyens d'évolution de la population en Bretagne (en %)



Source : Insee, recensements de la population

## Le taux de migration apparente le plus important dans le Morbihan

Taux annuels moyens d'évolution de la population entre 1999 et 2006 (en %)



Source : Insee, recensements de la population

entre 1999 et 2006 contre les deux tiers entre 1990 et 1999. L'excédent des naissances sur les décès contribue pour un quart à la croissance entre 1999 et 2006.

## Un solde naturel faible, excepté en Ille-et-Vilaine

Dans les 4 départements bretons, le solde migratoire annuel moyen entre 1999 et 2006 est nettement supérieur à celui observé entre 1990 et 1999. Sur les 27 000 Bretons supplémentaires chaque année, 20 700 le sont au titre des excédents migratoires. Le solde naturel est en augmentation entre 1999 et 2006, mais reste faible : la Bretagne se situe au 14<sup>e</sup> rang des régions selon le taux annuel moyen de croissance de la population dû au solde naturel ; elle prend la 7<sup>e</sup> place pour le taux relatif au solde migratoire apparent.

L'Ille-et-Vilaine et le Morbihan sont les départements où la croissance démographique est la plus soutenue. Dans le département d'Ille-et-Vilaine, excédents naturel et migratoire contribuent à parts équivalentes à la croissance de la population alors que dans le Morbihan, celle-ci est due pour l'essentiel à l'excédent des arrivées sur les départs. La pyramide des âges est plus jeune en Ille-et-Vilaine que dans les autres départements et explique un solde naturel nettement positif malgré une fécondité relativement faible. Le solde migratoire est nettement positif dans les Côtes-d'Armor alors que le solde naturel est légèrement négatif. Le Finistère est le département le moins dynamique au niveau démographique, avec le solde migratoire le plus faible et un solde naturel peu élevé. Au total, 3 des 4 départements bretons connaissent entre 1999 et 2006 une croissance démographique supérieure à celle observée en France métropolitaine.

Avec près de 946 000 habitants, l'Ille-et-Vilaine conforte sa position de département breton le plus peuplé. Alors que le département des Côtes-d'Armor était le plus peuplé au début du dix-neuvième siècle, il est aujourd'hui le moins peuplé.

## Les communes de moins de 10 000 habitants en forte hausse, surtout en Ille-et-Vilaine

Les communes de moins de 10 000 habitants portent le dynamisme démographique en Bretagne. 155 d'entre elles, soit 13 %, voient

même leur population croître de plus de 3 % par an de 1999 à 2006. Parmi ces communes, plus d'une sur deux se situe en Ille-et-Vilaine. Et les 3 communes les plus peuplées qui ont connu cette croissance très élevée sont localisées dans ce département : Janzé, Saint-Jacques-de-la-Lande et Bain-de-Bretagne. Globalement, le rythme annuel moyen de croissance des communes de moins de 10 000 habitants s'établit à 1,3 % de 1999 à 2006 contre 0,4 % de 1990 à 1999.

Cependant, 191 communes bretonnes de moins de 10 000 habitants (16 %), ont perdu des habitants entre 1999 et 2006 contre 495 entre 1990 et 1999. Ces communes totalisent 10,9 % de la population au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Près d'une sur deux se trouve dans les Côtes-d'Armor. Plouguernevel connaît la baisse la plus importante (- 2,5 %), du fait de la restructuration à la baisse de son établissement hospitalier.

### Plus de 2 Bretons sur 3 vivent dans une commune de moins de 10 000 habitants

Plus des deux tiers des Bretons vivent dans une commune de moins de 10 000 habitants.

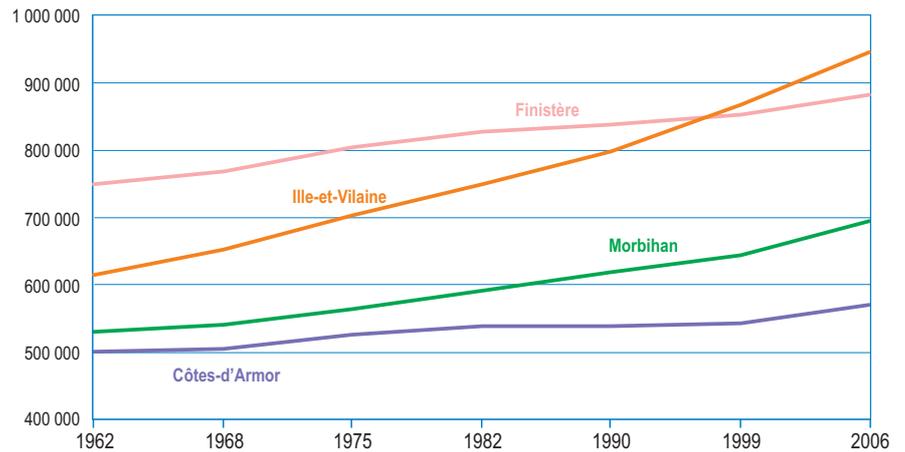
Au niveau de la France métropolitaine, c'est seulement la moitié de la population.

Les Bretons habitent donc moins fréquemment dans des villes de plus de 10 000 habitants : un peu moins d'un tiers contre la moitié en France métropolitaine.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la Bretagne (p. 7) compte toujours 31 villes de plus de 10 000 habitants. Par rapport à 1999, le classement des 13 plus grandes villes est inchangé. D'un côté, 5 des 31 villes ont eu une croissance supérieure à la région. L'augmentation est particulièrement importante pour Auray et

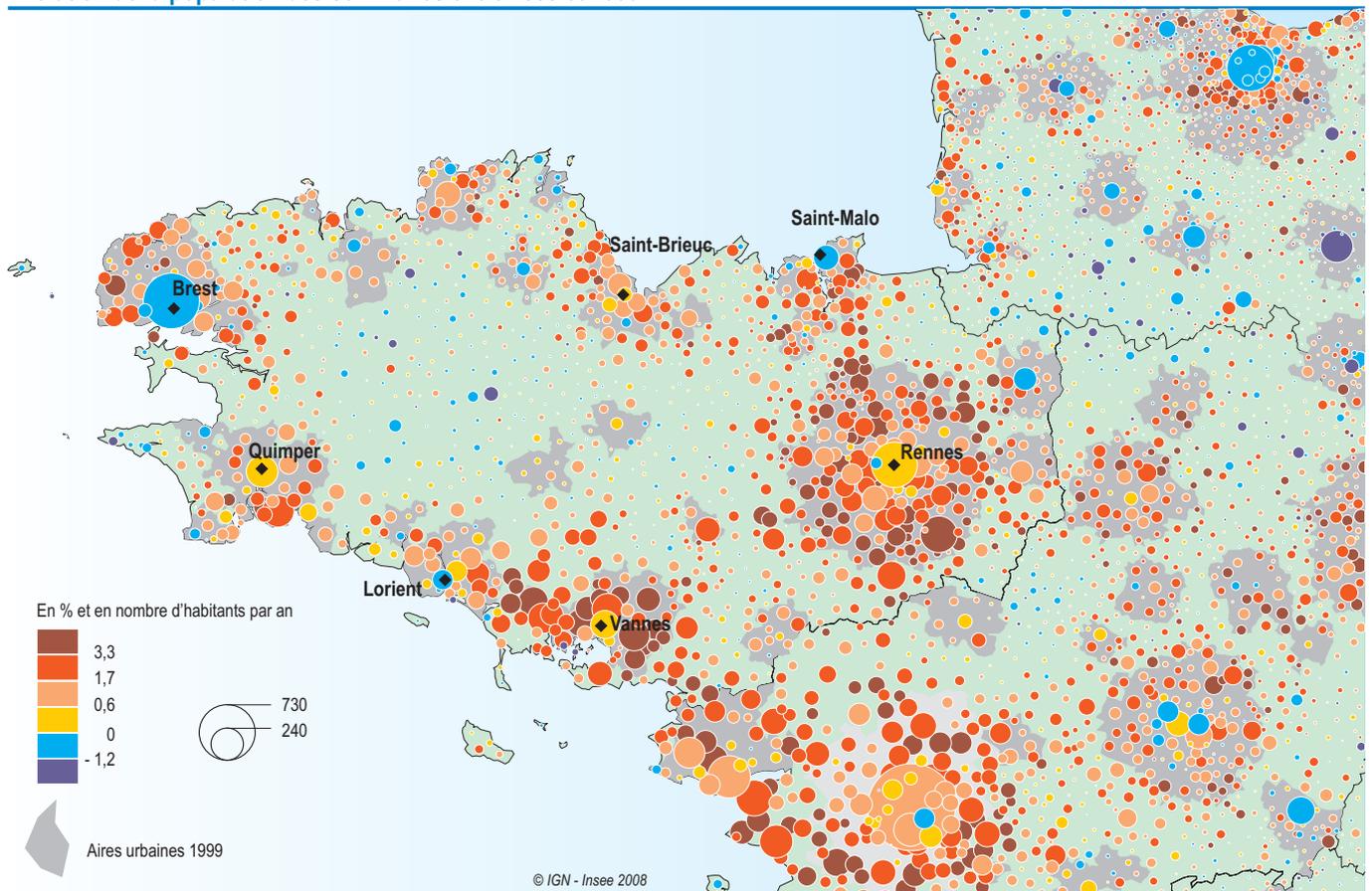
### L'Ille-et-Vilaine conforte sa position de département breton le plus peuplé

#### Évolution des populations départementales de Bretagne entre 1962 et 2006



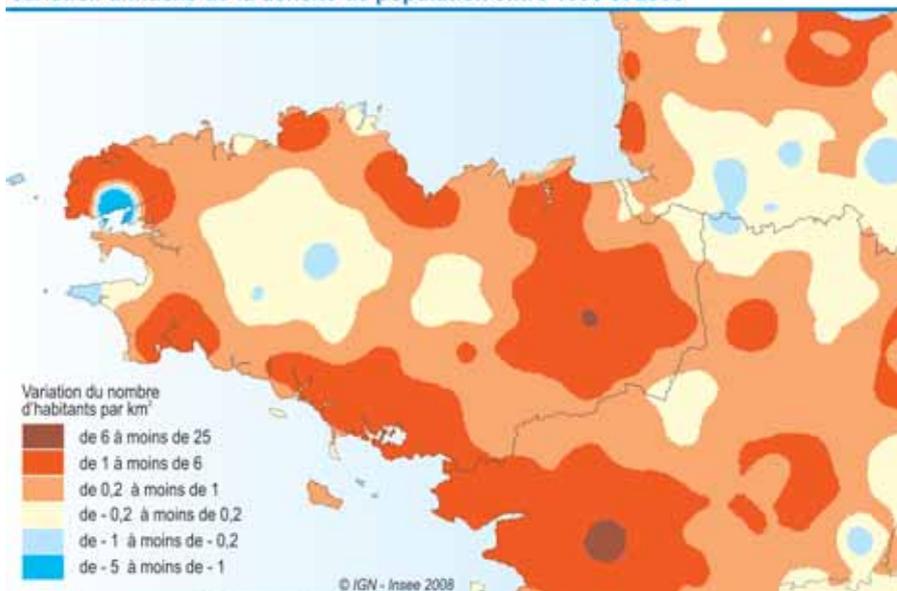
Source : Insee, recensements de la population

### Évolution de la population des communes entre 1999 et 2006



Source : Insee, recensements de la population

## Variation annuelle de la densité de population entre 1999 et 2006



Source : Insee, recensements de la population

Cesson-Sévigné. De l'autre côté, 9 villes de plus de 10 000 habitants ont perdu de la population sur la période. En particulier 3 parmi les 7 plus grandes perdent des habitants : Brest (5 000), Saint-Malo (1 000) et Lorient (700). La population vivant dans des communes de plus de 10 000 habitants est restée pratiquement stable. Les villes de Bretagne les plus peuplées sont Rennes, 11<sup>e</sup> de France, Brest 19<sup>e</sup>, puis Quimper 70<sup>e</sup>, Lorient 85<sup>e</sup> et Vannes 100<sup>e</sup>.

### La Bretagne aussi dense que la France, mais avec une population moins concentrée

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la densité en Bretagne s'établit à 114 habitants au km<sup>2</sup>, 7 de plus qu'en 1999. La Bretagne est la 7<sup>e</sup> région la plus densément peuplée. Comme en 1999, la densité bretonne en 2006 est très proche de la densité en France métropolitaine.

La répartition de la population bretonne n'est pas uniforme sur le territoire. En 2006, les 31 villes de plus de 10 000 habitants rassemblent 31,6 % de la population sur seulement 3,5 % du territoire breton. La population bretonne est nettement moins concentrée que la population de France métropolitaine : 60 % des Bretons occupent 23,9 % du territoire régional, alors que 60 % des Français de métropole se répartissent sur 8,3 % du territoire associé.

### Deux axes de peuplement dessinés

Au niveau régional, les taux de croissance des populations communales soulignent les différentes dynamiques territoriales. Ils sont le reflet des stratégies résidentielles sur la période 1999-2006. Les zones ayant vu leur densité s'accroître entre 1990 et 1999 se sont étendues entre 1999 et 2006. C'est particulièrement vrai pour la zone rennaise : Rennes et sa première couronne entre 1990 et 1999, sa deuxième couronne depuis 1999. A contrario, le pays du Centre-Ouest Bretagne n'a pas connu entre 1999 et 2006 de pertes de population aussi importantes que celles observées entre 1990 et 1999.

Deux axes urbains de densification de la population se dessinent. L'axe préexistant entre Nantes, Saint-Nazaire et Vannes se prolonge désormais de plus en plus jusqu'à Quimper. Un second axe s'esquisse de manière encore incomplète entre Nantes, Rennes et Saint-Malo. La densification relative du littoral nord pourrait même le faire prolonger à terme jusqu'à Saint-Brieuc. D'une manière générale, l'espace côtier se densifie, spécifiquement autour de ses 7 grandes agglomérations, en particulier Vannes, Brest, Lorient et Saint-Brieuc. Le Cap Sizun, au sud-ouest du Finistère, est la partie du littoral qui perd le plus d'habitants.

### L'espace rural gagne de nouveau de la population

L'espace rural avait perdu de la population entre 1990 et 1999. Il a connu, sur la période 1999-2006, une évolution similaire à celle de la région ; il regroupe désormais 28 % de la population bretonne. Le solde naturel est négatif au sein de l'espace rural : la croissance de sa population n'est due qu'à l'excédent des arrivées sur les départs.

### En Bretagne, faible croissance de l'espace urbain

L'espace urbain qui est constitué des villes et de leurs banlieues, rassemble 42 % des Bretons. Il subit une faible croissance sur la période 1999-2006. Elle est beaucoup plus faible que celle observée sur la région, alors qu'entre 1990 et 1999, elle était égale à la croissance régionale. La population des villes-centres est pratiquement stable depuis 1999 ; les banlieues des pôles urbains connaissent la même évolution que la Bretagne.

### Dynamisme important de l'espace périurbain au-delà des aires urbaines

L'espace périurbain qui est constitué des communes fortement attirées par un (espace monopolarisé) ou plusieurs (espace multipolarisé) pôles urbains, connaît une croissance nettement supérieure à celle de la région. Comme sur la période précédente, c'est l'espace périurbain monopolarisé qui profite le plus de cette croissance, en partie grâce à son important taux de croissance dû à l'excédent naturel. La population croît au-delà des aires urbaines définies au recensement de 1999, particulièrement autour de Rennes et Vannes. Ceci favorise une croissance de l'espace périurbain multipolarisé nettement plus forte que celle observée entre 1990 et 1999.

La part de la population bretonne résidant au sein de l'espace périurbain gagne presque 2 points entre 1999 et 2006, au détriment de la part de la population urbaine. La tendance observée depuis 1962 se confirme : la population de l'espace périurbain tel qu'il a été défini au recensement de 1999 est en constante augmentation. Ce phénomène illustre une nouvelle étape de l'urbanisation du territoire : les modes de vie et les facteurs économiques poussent les salariés à habiter de plus en plus loin de leur lieu de travail.

---

## Le solde migratoire apparent

La population d'un territoire varie en raison d'événements « naturels » (naissances et décès) ou migratoires (entrées et sorties).

En principe doit donc être vérifiée l'égalité qui suit :

**Variation totale de la population = solde naturel + solde migratoire**

où le solde naturel est égal à la différence des naissances et des décès et le solde migratoire à celle des entrées et des sorties.

Cependant, les termes de l'égalité ne sont pas observés de façon homogène :

- La variation totale de la population est mesurée par différence des populations entre deux recensements. Elle comporte des imprécisions tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité).

- Le solde naturel est bien connu à travers les chiffres de l'État-Civil.
- Le solde migratoire est, quant à lui, estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.
- En conséquence, ce solde migratoire est de fait altéré des imprécisions sur la variation totale de population.

Le solde migratoire est donc qualifié d'« apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache. Ce solde apporte néanmoins une information appréciable et précoce sur la dynamique de population des territoires.

L'exploitation des résultats détaillés du recensement à partir de juillet 2009 permettra de connaître, non plus un solde, mais des flux d'entrants et de sortants vers la France, ainsi que leurs caractéristiques (âge, activité...).

---

## Le lissage des cartes

### Lisser une densité : pourquoi ?

Le « lissage spatial » s'inspire de celui des séries chronologiques : le graphique d'une telle série est souvent difficile à déchiffrer car « en dents de scie », affecté par des aléas, des effets saisonniers, des « accidents », voire des erreurs... On lisse la série pour en dégager la tendance.

Certaines cartes communales sont peu lisibles pour les mêmes raisons, présentant l'aspect bariolé d'un habit d'Arlequin. On les lissera pour en dégager les tendances spatiales.

### Lisser une densité : comment ?

La population de chaque commune est répartie dans un cercle de rayon R (ici, 15 km) de façon décroissante à la distance au chef-lieu. La densité lissée peut donc s'interpréter comme une moyenne pondérée des densités des communes dont le chef-lieu se trouve dans un cercle de rayon R.

Les « bords » de l'espace considéré- frontières terrestres et maritimes- font l'objet d'un traitement particulier : une commune proche de la mer voit sa population répartie non dans le cercle, mais dans la partie terrestre de ce cercle, bien entendu.

---

## Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont basées sur le zonage en aires urbaines qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- **l'espace à dominante urbaine** composé des **pôles urbains** et du **périurbain** (couronnes périurbaines et communes multipolarisées) ;
- **l'espace à dominante rurale** qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un **pôle urbain** est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Les **banlieues des pôles urbains** sont composées des communes qui ne sont pas villes-centres.

Le **périurbain** a trait aux déplacements domicile-travail, les emplois restant largement concentrés dans les pôles urbains tandis que les lieux de résidence s'éloignent de ces pôles urbains. Le périurbain est composé des communes sous influence urbaine du fait de ces déplacements domicile-travail : communes périurbaines et communes multipolarisées.

### Pour en savoir plus :

- « Le zonage en aires urbaines en 1999 - 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines » Insee première, n°765, avril 2001
- Rubrique « Définitions » sur [insee.fr](http://insee.fr)

## Pour aller plus loin dans l'analyse de la morphologie des territoires

Les directions régionales de l'Insee disposent depuis fin 2008 d'un ensemble d'outils leur permettant, dans le cadre de partenariats avec des acteurs publics locaux, de mesurer et analyser de manière plus approfondie les évolutions morphologiques du peuplement des territoires. Ces outils, qui mobilisent des sources variées (recensements mais également Corine Land Cover, l'enquête Teruti Lucas, Sitadel, les fichiers EDF...), pourront plus particulièrement être utilisés pour analyser les phénomènes d'étalement urbain et de modifications de l'utilisation du sol qui y sont associées. Ce type d'étude viendra utilement compléter les analyses des évolutions démographiques réalisées à l'aide des seuls recensements.

### Évolution de la population selon le type d'espace : l'espace périurbain est encore très dynamique en Bretagne

	Nombre de communes	Population 2006	Part dans la population en 2006 (en %)		Taux annuel moyen d'évolution (en %)		
			Bretagne	France Métropolitaine	1990 - 1999 Bretagne	1999 - 2006 Bretagne	1999 - 2006 France métropolitaine
Villes-centres des pôles urbains	33	902 366	29,2	27,8	0,3	0,1	0,3
Banlieues des pôles urbains	73	385 433	12,5	32,4	0,7	0,9	0,6
<b>Total espace urbain</b>	<b>106</b>	<b>1 287 799</b>	<b>41,7</b>	<b>60,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>
Espace périurbain monopolarisé	365	750 220	24,2	16,7	1,0	1,8	1,3
Espace périurbain multipolarisé	119	176 124	5,7	5,1	0,5	1,6	1,2
<b>Total espace périurbain</b>	<b>484</b>	<b>926 344</b>	<b>29,9</b>	<b>21,8</b>	<b>0,9</b>	<b>1,8</b>	<b>1,3</b>
Pôles d'emploi et couronnes d'un pôle d'emploi de l'espace rural	62	211 355	6,8	5,5	0,1	0,9	0,4
Autres communes de l'espace rural	618	669 036	21,6	12,5	- 0,1	0,9	0,8
<b>Total espace rural</b>	<b>680</b>	<b>880 391</b>	<b>28,4</b>	<b>18,0</b>	<b>- 0,1</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>
<b>Total</b>	<b>1 270</b>	<b>3 094 534</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>

Source : Insee, recensements de la population

### Évolution de la population selon la taille des communes : plus de 2 Bretons sur 3 vivent dans une commune de moins de 10 000 habitants

	Nombre de communes	Population 2006	Part dans la population en 2006 (en %)		Taux annuel moyen d'évolution (en %)		
			Bretagne	France Métropolitaine	1990 - 1999 Bretagne	1999 - 2006 Bretagne	1999 - 2006 France métropolitaine
Moins de 500 habitants	235	75 085	2,4	7,5	- 0,3	0,8	0,9
De 500 à 999 habitants	335	249 463	8,1	7,9	0,1	1,4	1,1
De 1 000 à 1 999 habitants	331	472 914	15,3	9,9	0,2	1,4	1,1
De 2 000 à 4 999 habitants	262	797 058	25,7	14,7	0,4	1,2	0,9
De 5 000 à 9 999 habitants	76	522 544	16,9	11,4	0,9	1,1	0,6
De 10 000 à 19 999 habitants	22	307 115	9,9	10,5	0,5	0,5	0,4
Plus de 20 000 habitants	9	670 355	21,7	38,1	0,4	0,0	0,5
<b>TOTAL</b>	<b>1 270</b>	<b>3 094 534</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>

Source : Insee, recensements de la population

## Évolution de la population entre 1999 et 2006

	Population 1990	Population 1999	Population 2006	Évolution moyenne annuelle (en %)	
				1990 à 1999	1999 à 2006
Côtes-d'Armor	538 395	542 580	570 861	0,1	0,7
Finistère	838 687	852 685	883 001	0,2	0,5
Ille-et-Vilaine	798 718	867 818	945 851	0,9	1,2
Morbihan	619 838	644 095	694 821	0,4	1,1
<b>Bretagne</b>	<b>2 795 638</b>	<b>2 907 178</b>	<b>3 094 534</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>
France métropolitaine	56 615 155	58 520 688	61 399 541	0,4	0,7

Source : Insee, recensements de la population

## Évolution de la population des communes de plus de 10 000 habitants entre 1999 et 2006

	Population 1990	Population 1999	Population 2006	Évolution moyenne annuelle (en %)	
				1990 à 1999	1999 à 2006
Rennes	197 536	206 194	209 613	0,5	0,2
Brest	147 956	149 649	144 548	0,1	- 0,5
Quimper	59 437	63 274	64 902	0,7	0,4
Lorient	59 271	59 224	58 547	0,0	- 0,2
Vannes	45 644	51 759	53 079	1,4	0,4
Saint-Malo	48 057	50 697	49 661	0,6	- 0,3
Saint-Brieuc	44 752	46 089	46 437	0,3	0,1
Lanester	22 102	21 901	22 627	- 0,1	0,5
Fougères	22 239	21 798	20 941	- 0,2	- 0,6
Concarneau	18 630	19 435	19 953	0,5	0,4
Lannion	16 958	18 368	19 459	0,9	0,8
Ploemeur	17 637	18 301	18 455	0,4	0,1
Vitré	14 488	15 324	16 156	0,6	0,8
Morlaix	16 701	16 004	15 695	- 0,5	- 0,3
Cesson-Sévigné	12 708	14 336	15 627	1,3	1,2
Douarnenez	16 457	15 840	15 608	- 0,4	- 0,2
Landerneau	14 269	14 274	14 927	0,0	0,6
Bruz	8 114	13 181	14 231	5,5	1,1
Hennebont	13 624	13 410	14 174	- 0,2	0,8
Guipavas	11 956	12 588	13 633	0,6	1,1
Pontivy	13 140	13 501	13 518	0,3	0,0
Plérin	12 108	12 517	13 402	0,4	1,0
Plougastel-Daoulas	11 139	12 243	12 880	1,1	0,7
Auray	10 323	10 899	12 420	0,6	1,9
Plouzané	11 400	12 054	11 742	0,6	- 0,4
Dinan	11 809	11 149	11 235	- 0,6	0,1
Lamballe	9 894	10 564	11 037	0,7	0,6
Ploufragan	10 583	10 576	10 935	0,0	0,5
Quimperlé	10 748	10 841	10 725	0,1	- 0,2
Relecq-Kerhuon (Le )	10 569	10 851	10 659	0,3	- 0,3
Dinard	9 918	10 443	10 644	0,6	0,3

Source : Insee, recensements de la population

Note de lecture : les communes ont été triées dans l'ordre décroissant de leur population en 2006.

## Évolution de la population des pays entre 1999 et 2006

	Population 1990	Population 1999	Population 2006	Évolution moyenne annuelle (en %)	
				1990 à 1999	1999 à 2006
Auray	68 671	72 762	82 338	0,6	1,8
Brest	363 336	374 761	384 614	0,3	0,4
Brocéliande	53 748	57 685	67 040	0,8	2,2
Centre Bretagne	44 046	42 560	43 757	- 0,4	0,4
Centre-Ouest Bretagne	109 544	103 873	103 674	- 0,6	0,0
Cornouaille	306 801	312 647	327 768	0,2	0,7
Dinan	95 147	94 242	101 767	- 0,1	1,1
Fougères	76 490	76 649	81 490	0,0	0,9
Guingamp	70 944	71 854	75 832	0,1	0,8
Lorient	203 340	205 296	212 213	0,1	0,5
Morlaix	123 153	121 669	126 317	- 0,1	0,5
Ploërmel - Coeur de Bretagne	60 222	60 191	65 745	0,0	1,3
Pontivy	76 675	77 378	81 984	0,1	0,8
Redon et Vilaine	76 213	78 026	84 855	0,3	1,2
Rennes	373 070	419 525	448 601	1,3	1,0
Saint-Brieuc	174 866	181 107	191 926	0,4	0,8
Saint-Malo	142 335	149 118	159 028	0,5	0,9
Trégor - Goëlo	110 630	112 263	117 518	0,2	0,7
Vallons de Vilaine	37 624	41 645	50 671	1,1	2,8
Vannes	154 932	173 682	195 664	1,3	1,7
Vitré - Porte de Bretagne	80 993	87 240	98 849	0,8	1,8
Communes n'appartenant pas à un pays	5 542	5 579	6 478	0,1	2,2

Source : Insee, recensements de la population

Note de lecture : le pays "Redon et Vilaine" comprend des communes de Loire-Atlantique. De ce fait, le total de la population de ce tableau est supérieur à la population bretonne. Les pays ont été triés par ordre alphabétique

### Pour en savoir plus

- Bilan démographique 2008 : plus d'enfants, de plus en plus tard / Anne Pla. - Dans : *Insee première* ; n° 1220 (2009, jan.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 : formation et emploi des jeunes dans les régions françaises / Magali Befly, Élodie Leprévost, Daniel Martinelli. - Dans : *Insee première* ; n° 1219 (2009, jan.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Recensement de la population de 2006 : la croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes / Jean Laganier, Dalila Vienne.
- Département de l'Action régionale- Dans : *Insee première* ; n° 1218 (2009, jan.). - 6 p. - Accessible en ligne.
- La population légale des communes : 63 235 568 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2006 / Département de la Démographie. - Dans : *Insee première* ; n° 1217 (2009, jan.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- [insee.fr/fr/regions/bretagne/](http://insee.fr/fr/regions/bretagne/)
- [insee.fr](http://insee.fr)

#### Directeur de la Publication

Bernard Le Calvez

#### Rédactrice en chef

Sylvie Lesaint

#### Composition

Dominique Bertier  
Brigitte Cariou

#### INSEE Bretagne

36, place du Colombier  
CS 94439  
35044 RENNES Cedex  
Tél. : 02 99 29 33 33  
Fax : 02 99 29 33 90

Pour tout renseignement statistique :  
0 825 889 452 (0,15 € la minute)

Cette note a été rédigée par :  
Frédérique Deschamps-Collet